

ACTION URGENTE

CRAINTES POUR LE PERSONNEL D'UNE ORGANISATION DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

Les locaux d'une organisation locale de défense des droits humains de l'État de Puebla (centre-est du Mexique) ont été cambriolés et un message de menace a été écrit au tableau. Des membres du personnel avaient déjà été battus et menacés de représailles en raison de leur travail. Ces personnes sont probablement en danger.

Le 20 décembre à 10 heures du matin, le personnel du Centre de soutien aux travailleurs (CAT) a découvert que les locaux de l'organisation avaient été cambriolés le week-end précédent. Des objets de valeur et de l'argent avaient été dérobés, ainsi que des documents détaillant les activités du CAT. Le message suivant avait été écrit au tableau : « Vous ne savez pas avec qui vous jouez. »

Le CAT œuvre dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et du conseil en matière de droits du travail depuis 2001. Il a déjà aidé des centaines d'employés du secteur industriel et de responsables de syndicats naissants dans de nombreuses usines de l'État de Puebla.

Le 28 avril 2010, Enrique Morales Montaña et Coral Juárez Melo – membres du personnel du CAT – ont été passés à tabac par deux hommes liés à la Confédération régionale ouvrière du Mexique (CROM) – organisation approuvée par l'État. Le 5 août, les autorités ont demandé aux agresseurs présumés de rendre des comptes à l'amiable. Ceux-ci se sont engagés à ne pas s'immiscer à nouveau dans le travail du CAT.

Le 9 août, Enrique Morales, Coral Juárez et leur collègue María Luisa Rosina ont été approchés par quatre inconnus alors qu'ils se rendaient à une réunion de travailleurs. L'un des hommes leur a dit : « Nous savons déjà que vous êtes du CAT. Dites à Blanca que, si vous continuez à jouer avec le CROM, on va vous faire peur. » Blanca Velázquez est la directrice du CAT.

Personne n'a eu à répondre des menaces de mort du 9 août ni du cambriolage du 20 décembre.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous inquiet pour la sécurité de cinq membres du personnel du CAT ;
- priez instamment les autorités de protéger efficacement ces personnes, dans le strict respect de leurs souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête exhaustive, rapide et impartiale sur le cambriolage du 20 décembre et les menaces de mort du 9 août ;
- rappelez-leur qu'elles ont pour obligation de veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent mener leurs activités sans crainte des représailles, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 FÉVRIER 2011 À :

Ministre de l'Intérieur

Lic. José Francisco Blake Mora
 Secretario, Sec. de Gobernación
 Bucareli 99, 1er. piso, Col. Juárez,
 Delegación Cuauhtémoc,
 México D.F., C.P. 06600, Mexique
 Fax : (+52) 55 5093 3414
 Courriel : secretario@segob.gob.mx
 Formule d'appel : *Estimado*
Señor Secretario, / Monsieur le Ministre,

Gouverneur de l'État de Puebla

Lic. Mario Marín Torres
 Gobernador del Estado de Puebla
 Casa Aguayo, Av. 14 oriente 1204
 Colonia El Alto, CP 72000, Puebla
 Puebla, Mexique
 Fax : +52 222 213 8805
 Courriel : gobernador@puebla.gob.mx
 Formule d'appel : *Estimado Señor*
Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,

Procureur général de l'État de Puebla

Lic. Rodolfo Archundia Sierra
 Procurador General de Justicia del Estado,
 Boulevard 5 de Mayo y 31 Oriente, Col.
 Ladrillera de Benítez, Puebla, CP 72539,
 Puebla, MÉXICO
 Fax : +52 222 243 5933
 Courriel : particular.pgi.puebla@hotmail.com
 Formule d'appel : *Estimado Señor*
Procurador, / Monsieur le Procureur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays et au CAT (catpuebla@yahoo.com.mx).

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CRAINTES POUR LE PERSONNEL D'UNE ORGANISATION DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le CAT fournit des informations utiles et dispense des formations aux travailleurs qui souhaitent s'opposer aux syndicats reconnus par l'État au sein de leur société. Depuis très longtemps au Mexique, les syndicats officiels agissent de concert avec les chefs d'entreprise. Les efforts des travailleurs pour créer des syndicats indépendants en vue de défendre leurs intérêts se sont parfois heurtés à l'hostilité et à la violence. Dans de nombreux cas, les autorités de l'État ont été accusées de ne pas empêcher ni sanctionner ces attaques.

Au Mexique, défendre les droits humains peut être dangereux. Des dizaines de militants ont reçu des menaces de mort ou ont été victimes d'actes d'intimidation ou de harcèlement. Certains ont été tués parce qu'ils faisaient leur travail. Des défenseurs mexicains des droits humains ont demandé aux autorités fédérales d'adopter et de mettre en œuvre un programme de protection efficace et complet. Les autorités ont reconnu l'importance de prendre de telles mesures et se sont engagées à le faire à maintes reprises. Malgré cela, elles n'ont pas encore tenu leur promesse.

AU 265/10, AMR 41/095/2010, 22 décembre 2010

